



COMPI BAD NIGHT
Le jeudi 08 octobre 2026
Règlement Particulier de la compétition



1. Autorisation de la compétition

Agrément de la compétition par la FFBAD : Dossier n° **2602102**
Autorisation n° : **XXXXXXXXXX**

2. Participation à la compétition et informations

Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Tout participant doit être en règle avec la FFBA et doit être en possession de sa licence compétition.

Le joueur inscrit ne devra, pendant la période de la compétition, faire objet **d'aucune sanction disciplinaire** (suspension), auquel cas il ne pourra participer à l'évènement.

Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.

Le tournoi est ouvert aux catégories d'âge, tableaux et séries suivants :

Vétéran	Sénior	Junior	Cadet	Minime	Benjamin	Poussin	Minibad					
SH		SD		DH		DD		MX				
N1	N2	N3	R4	R5	R6	D7	D8	D9	P10	P11	P12	NC

Échéances à retenir	
Déroulement des Tableaux de MX :	Jeudi 08 octobre 2026
Début des inscriptions :	Lundi 7 septembre 2026
Fin des inscriptions + prise en compte du CPPH :	Jeudi 01 octobre 2026
Tirage au sort :	Samedi 03 octobre 2026

3. Inscription à la compétition

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certains tableaux fautes de participants.

La clôture des inscriptions est fixée au **jeudi 1^{er} octobre 2026**.

Les cotes CPPH des différents joueurs seront donc arrêtées à cette date pour la confection des différents tableaux.

Les inscriptions se font directement sur Badnet et elles seront validées une fois que le règlement sera reçu.

Une paire de double MX est considérée comme inscrite dans l'unique cas où les 2 joueurs sont en règle de leur inscription et de leur paiement en totalité.

A noter que la date d'inscription / de paiement **du dernier inscrit de la paire** est prise en compte pour l'inscription de cette dernière.

Tarifs d'inscription : **10 €**



COMPI BAD NIGHT Le jeudi 08 octobre 2026

Règlement Particulier de la compétition



4. Tirage au sort & Format des séries

Le tirage au sort sera fait conjointement entre les JA et le comité d'organisation le **samedi 03 octobre 2026**.

Le nombre maximal de participants est de **64** joueurs (soit 32 paires), en cas de surnombre priorité est donnée :

- D'abord par ordre d'arrivée du paiement de l'inscription (est pris en compte le paiement des 2 joueurs pour compléter une paire de double ou de mixte)
- Puis par complétude et cohérence des tableaux

Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs, par conséquent les horaires des matchs sont donnés à titre uniquement indicatif.

Si une paire contient 2 joueurs avec un écart de classement important, il se peut qu'elle ne soit pas retenue si le placement dans une série est incohérent.

Les Juges Arbitres ont seule autorité pour accepter ou refuser une paire avec un écart de classement. Il sera alors proposé aux joueurs de se dissocier et de se retrouver un autre partenaire.

Chaque série sera constituée de 4 paires, qui s'affronteront sous forme d'une poule unique.

5. Annulation / Forfait

Chaque participant inscrit au tournoi ayant déclaré «forfait» après la date de tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale des tournois de la ligue des hauts de France.

Les droits d'engagement seront remboursés uniquement si le forfait est justifié.

6. Convocations

Les convocations sont communiquées aux clubs et joueurs par mail au plus tard le **lundi 05 octobre 2026** et sont visibles sur les comptes Badnet / EBad des clubs & joueurs ainsi que sur la page Badnet de la compétition.

Les premières convocations sont annoncées pour 17h30 et le 1er match ne peut être lancé avant 18h.

Chaque joueur est convoqué 60 min avant l'horaire de son 1er match, sauf les joueurs du 1er tour de chaque journée convoqués 30 min avant l'horaire du 1er tour.

Chaque joueur doit annoncer sa présence lors de son arrivée dans chaque salle de la compétition.

Toute personne en possession d'une ordonnance médicale devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

7. Arbitrage

M. Cédric Raffard est le JA principal de la compétition.
M. Cyril Servières est GEO de la compétition.

Le JA est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel.

Le JA est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.



COMPI BAD NIGHT
Le jeudi 08 octobre 2026
Règlement Particulier de la compétition



8. Déroulement de la compétition

1) Lieu et dates

La compétition prendra place aux **adresses suivantes** :

- Gymnase Charles de Gaulle, Rue Bellum Villare, 60610 Lacroix St Ouen.
GPS : 49.383009.2.780499

La compétition se déroulera le jeudi 08 octobre 2026, à partir de 18h.

2) Déroulement des matchs

Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions).

Seul le responsable du club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès des juges arbitres.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points selon les règles en vigueur.

Le volant **RSL grade 3**, homologué par la FFBAD, sera le volant officiel du tournoi. En outre les volants étant à la charge des joueurs, ceux-ci fourniront à part égale les volants nécessaires au déroulement du match.

Tout participant devra se faire pointer à son arrivée, chaque jour de la compétition.

Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.

Les joueurs disposent de **4 minutes d'échauffement** entre l'appel et le début de leur match. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs devront tester leurs volants.

Passé les 4 minutes d'échauffement, tout joueur non présent sur le terrain se verra déclaré « forfait ».

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge-arbitre et/ou la table de marque.

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juges arbitres et les arbitres (ou faisant office), les coaches et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.

3) Auto-arbitrage

Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux phases finales où un arbitre et éventuellement des juges de lignes seront proposés (et dans la mesure du possible) par le comité d'organisation au juge arbitre.

Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre.

Tout volant touchant la structure du gymnase (filets ou panier de basket) sera considéré comme **let / "à remettre" au 1^{er} service** et sera considéré comme **"faute" au cours de l'échange et sur le 2nd service**.



COMPI BAD NIGHT
Le jeudi 08 octobre 2026

Règlement Particulier de la compétition



9. Divers

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée.

La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement Médical du Guide du Badminton).

En cas de problème, les secours sont assurés par le Samu ou les pompiers.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.